

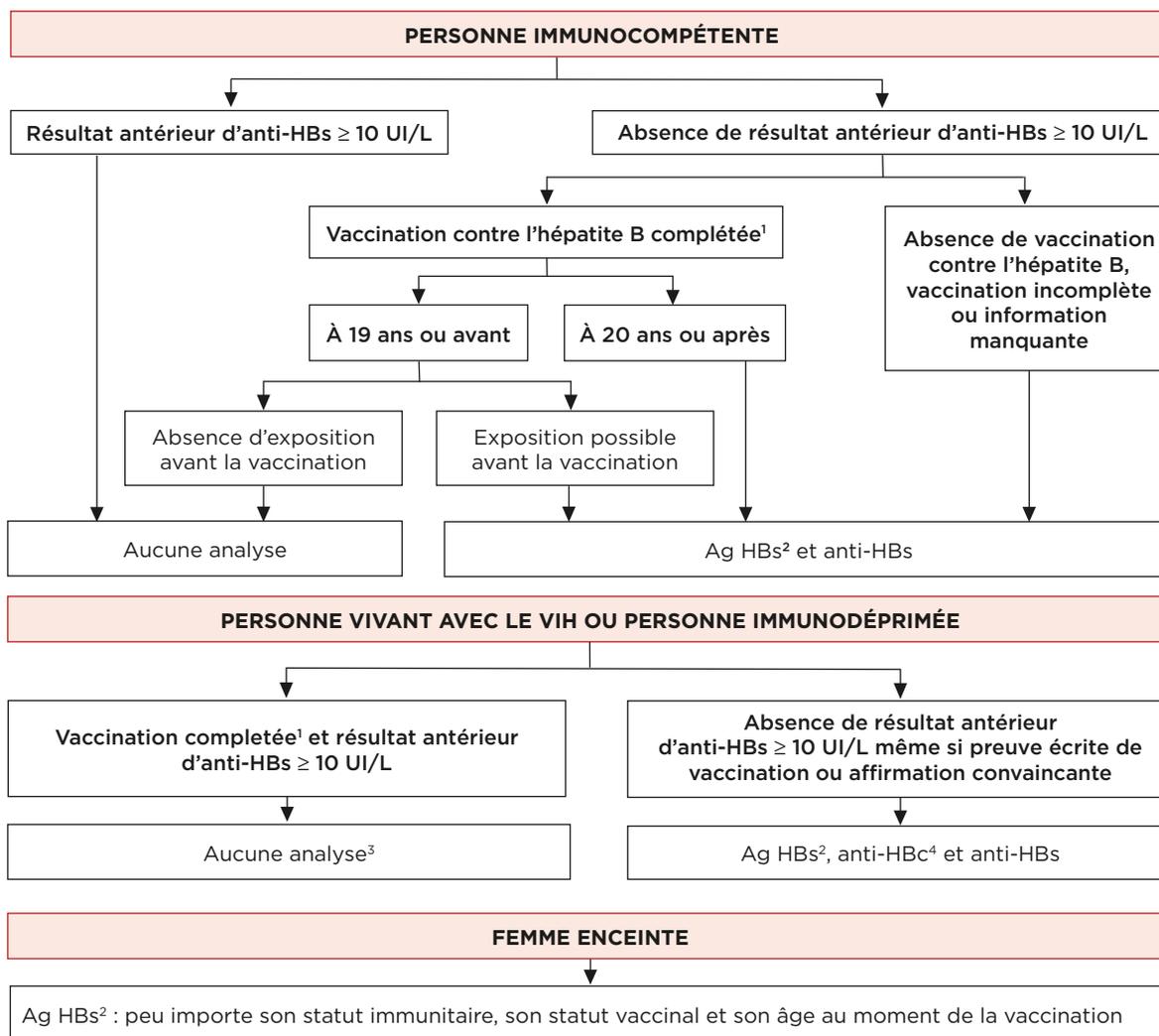
PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES RECOMMANDÉS CHEZ UNE PERSONNE ASYMPTOMATIQUE

Syphilis

- Demander une sérologie.
- Le laboratoire réalisera une **analyse non tréponémique (RPR)** ou une **analyse tréponémique (EIA ou CIA)**.

Hépatite B

- Demander une sérologie pour dépister l'infection par le VHB (Ag HBs) et connaître le statut immunitaire de la personne (anti-HBs).

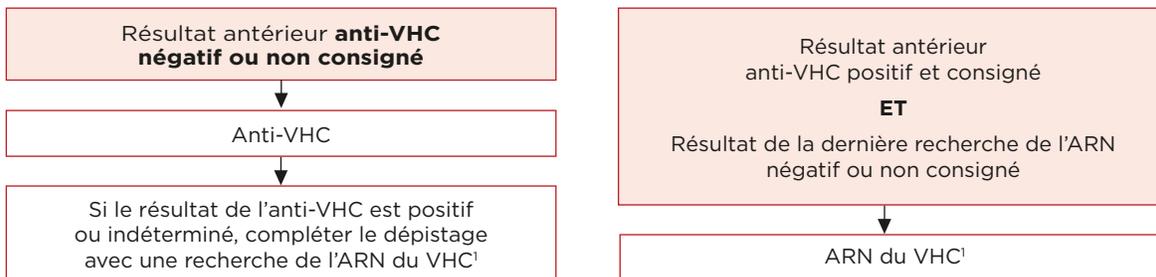


Notes :

1. Preuve écrite ou affirmation convaincante basée sur le souvenir et l'âge de la personne et sur l'année d'introduction du programme de vaccination contre l'hépatite B en 4^e année du primaire (1994).
2. Éviter de demander cette analyse moins de quatre semaines après l'administration du vaccin.
3. Si le [risque d'exposition persiste, faire périodiquement la recherche d'anti-HBs](#).
4. Ne pas demander cette analyse en présence d'un résultat antérieur d'anti-HBc positif.

Hépatite C

- Demander une sérologie (les analyses varient en fonction des résultats antérieurs).



Note :

1. Effectuer le prélèvement au moins trois semaines après l'exposition. Indiquer, sur le formulaire de demande d'analyse, les raisons justifiant la recherche de l'ARN du VHC (ex. : sérologie antérieure anti-VHC positive).

VIH

- Demander une sérologie :
 - 1^{er} choix : EIA de 4^e génération combinant la détection des anticorps anti-VIH 1 et 2 et de l'Ag p24;
 - 2^e choix : EIA de 3^e génération détectant les anticorps anti-VIH 1 et 2.

Confirmation par le Laboratoire de santé publique du Québec : Syphilis, VHC et VIH

- Votre laboratoire enverra au Laboratoire de santé publique du Québec tout spécimen dont le profil sérologique nécessite une confirmation (ex. : résultat positif ou indéterminé).

Consulter votre laboratoire pour connaître :

- les analyses qui peuvent être effectuées;
- les conditions à respecter pour le prélèvement, la conservation et le transport des spécimens.

Délai minimal et période fenêtré

- Procéder aux prélèvements sans attendre. Si le dépistage est réalisé avant la fin de la période fenêtré :
 - tenir compte du fait que les infections auxquelles la personne a été exposée pendant ses dernières activités sexuelles ou de consommation de drogues comportant un risque de transmission pourraient ne pas être détectées;
 - effectuer de nouveaux prélèvements à la fin de la période fenêtré lorsque les résultats sont négatifs.

Infection	Délai minimal	Fin de la période fenêtré
Syphilis	10 jours	12 semaines
Hépatite B - Ag HBs	1 semaine	
Hépatite C - anti-VHC	6 semaines	
VIH - EIA de 4 ^e génération (anti-VIH 1 et 2, Ag p24)	2 semaines	
VIH - EIA de 3 ^e génération (anti-VIH 1 et 2)	3 semaines	

Personne symptomatique

Consulter les [Guides sur le traitement pharmacologique des ITSS](#), les [Lignes directrices canadiennes sur les infections transmissibles sexuellement](#) et [La thérapie antirétrovirale pour les adultes infectés par le VIH - Guide pour les professionnels de la santé du Québec](#).

Sources :

- [Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de la syphilis](#) (INSPQ, 2015)
[Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de l'infection par le virus de l'hépatite B \(VHB\)](#) (INSPQ, 2014)
[Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de l'infection par le virus de l'hépatite C \(VHC\)](#) (INSPQ, 2014)
[Analyses de laboratoire recommandées pour le dépistage de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine \(VIH\)](#) (INSPQ, 2015)

publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002369